



EXPÉRIMENTER POUR DEMAIN

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024/2025



NOVEMBRE • DÉCEMBRE • JANVIER •

Dans le cadre du Vinitech qui s'est tenu du 26 au 28 novembre 2024 à Bordeaux, **organisation par IFV+ d'une rencontre avec ses partenaires privés** grâce au soutien de Plant2Pro (photo).

Médaille d'argent Vinitech Innovation Awards pour la mini-centrale de pressurage Nano'Press qui intègre la mini-cave expérimentale de l'UMT ACTIA Oenotypage.

Lancement de la **nouvelle version du site Matevi** en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Gironde.

Première **diffusion de SAVOIR**, le podcast VigneVin.



Premières **Rencontres viticoles du Gard** organisées avec quatre partenaires locaux dont le lycée viticole de Rodilhan. Au programme : des conférences notamment sur la gestion de l'eau et des ateliers pour échanger sur de nombreuses thématiques techniques (photo).

Organisation des **Entretiens Vigne et Vin** à Narbonne sur l'azote de la vigne au chai.



Dans le cadre de la Commission vitivinicole Bio portée par l'IFV et l'ITAB, un **webinaire sur les ravageurs émergents** a réuni plus de 400 participants et environ 600 vues sur la chaîne Youtube de l'IFV (photo).

Organisation du **colloque Euroviti dédié aux vins sans sulfites**, de la première édition de **BeaujoTech** (sur les vins blancs en Beaujolais), des **Assises des vins du Sud-Ouest** (sur l'innovation en soutien aux évolutions de la filière) ainsi que de la **journée partenaires IFV+**.



• MAI • • JUIN • • JUILLET •

Publications sur les réseaux sociaux d'une **mini-série de vidéos** présentant les activités expérimentales à la parcelle. Différents pôles se sont prêtés au jeu du vidéaste pour montrer leurs travaux expérimentaux à la parcelle (photo).

Participation au septième **webinaire organisé par le Plan Mildiou** du CIVB sur l'état des lieux de la pharmacopée et les résistances ainsi que sur l'approche technique et les données liées au suivi de la sporée aérienne.



Signature de la convention de prémultiplification avec Qanopée à l'occasion de son inauguration (photo).

Accueil, en Provence, du premier évènement du **Climat Tour** dans le cadre du projet Vitilience.

Organisation de la **conférence finale à Bari (Italie) du projet européen CLIMED FRUIT**, réseau de mise en commun de connaissances et pratiques pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans les plantes pérennes méditerranéennes, coordonné par l'IFV.



Organisation du **salon Vini-Viti-Vici**, foire aux innovations dédiée à la robotique viticole au V'Innopôle Sud-Ouest (photo).

Accueil du **conseil d'administration de la FFPV** et de la **journée de technique de la pépinière** au Centre de Sélection de la vigne.



• FÉVRIER •

Lancement du **Plan national de durabilité du Vignoble 3** (PNDV3), auquel contribue l'IFV, lors du SIA 2025 *(photo)*. Durant le salon, l'IFV a multiplié les interventions, notamment sur le stand ACTA et INRAE. Les équipes ont également accueilli la FFPV sur le Pavillon des vins, la FFPV. Le PARSADA Vigne a été présenté lors d'une conférence INRAE.

Audit d'évaluation de suivi de la certification RSE et reconduction de la certification.

Intervention sur les nolow au **salon Wine-Paris**.



• MARS •

Organisation, à Paris, de la première **conférence nationale Vitilience** qui a réuni environ 80 professionnels *(photo)*.

Tenue du **Conseil scientifique et technique de l'IFV** sur le site expérimental de l'IFV Pôle Beaujolais et de la Sicarex.

Organisation du **colloque de la Commission Interprofessionnelle d'Etude des Techniques d'Application des Produits Phytosanitaires** à Montpellier qui a réuni 114 participants.



• AVRIL •

Annnonce de la **collaboration renforcée entre l'IFV et la CNAOC**, lors du congrès de cette dernière à Royan, dans le but d'accélérer l'innovation dans les AOC *(photo)*.

Organisation du **colloque Vinopôle Alsace** sur les enjeux du retrait des substances actives et le plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait et le développement de techniques alternatives (PARSADA vigne).

Participation au programme de conférences du **salon régional Vin'Equip**.



• AOÛT •

Coup d'envoi des **vendanges expérimentales** avec le millésime 2025 du T-shirt vendanges distribué à l'ensemble des salariés de l'IFV.



• SEPTEMBRE •

Intervention lors de la **conférence de presse du SITEVI 2025** autour des tendances de l'innovation.



• OCTOBRE •

Publication du **rapport d'activités ENTAV by IFV & INRAE** à l'occasion du congrès de la FFPV *(photo)*.

Organisation d'un webinar par la **Commission Viticulture Œnologie Bio** de l'IFV et de l'ITAB sur le statut du cuivre, suivi par près de 600 professionnels.



Frise chronologique 2

Edito 5

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ

Expérimenter pour la résilience de la filière 6

INNOVATION VARIÉTALE

L'innovation variétale pour la viticulture du futur 8

PROTECTION DURABLE

Evaluer et produire des solutions alternatives 10

RAVAGEURS ET MALADIES ÉMERGENTES

Anticiper et gérer les ravageurs et maladies émergentes 12

INNOVATION PRODUIT

Répondre aux attentes en matière de nouveau style de vin 14

ENTAV 16

IFV+ 17

PÔLE D'EXPERTISE SOL 18

Chiffres clés 19

« L'innovation doit nous permettre de repenser nos modèles technico-économiques. »



Bernard ANGELRAS,
Président de l'IFV

La récolte 2025 se termine avec son lot d'inquiétudes. Le vignoble français est entré dans une mutation, et c'est collectivement que nous devons tracer son avenir.

Je reste persuadé que par un travail complémentaire de nos organisations, nous serons capables de proposer un nouveau modèle.

Face à cette remise en cause à laquelle nous ne pouvons échapper, je crois fermement au rôle de l'innovation pour nous permettre de repenser nos modèles et bâtir une nouvelle robustesse technico-économique. L'IFV doit être le fer de lance de cette transition à travers son rôle d'innovation et d'accompagnement.

Les objectifs sont clairs : s'adapter à l'impératif climatique dans chaque région viticole, définir des solutions alternatives efficaces en maintenant la productivité, répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en matière de style de vins.

Tout ceci dans une logique de co-construction de l'innovation, avec les ODG, les partenaires techniques et de la recherche, les institutions régionales et nationales. Co-construction également avec les producteurs, les coopératives et le négoce qui se concrétise dès aujourd'hui à travers les démonstrateurs du projet Vitilience.

Dans ce contexte, la mutualisation doit être au cœur de notre réflexion. Un partenariat renforcé inter-institut, pour explorer la complémentarité des productions, et contribuer à la diversification, me paraît le levier d'avenir.

Les années qui viennent imposeront à notre filière de ne plus s'adapter à la marge, mais de transformer en profondeur nos modèles. J'ai confiance dans l'intelligence collective des vignerons, des ingénieurs et des chercheurs, des institutions pour tracer une nouvelle voie, qui rassure les jeunes générations en tenant compte de leurs avis, et pour bâtir un avenir garant de la rentabilité et pérennité de leurs entreprises.

L'année 2025 illustre avec force la vulnérabilité de notre vignoble : la productivité recule de 15 % par rapport à la moyenne, sous l'effet de sécheresses estivales et d'événements climatiques extrêmes. Ces difficultés s'ajoutent à un contexte de consommation et d'exportations en baisse, qui fragilise l'équilibre économique des exploitations.

Face à ce constat, nous mobilisons la recherche et l'innovation à travers de grands programmes nationaux soutenus par le Ministère de l'Agriculture et France Relance. Avec PARSADA, dans le cadre d'Écophyto 2030, nous travaillons sur les alternatives pour anticiper un éventuel retrait de substances actives et assurer une protection durable du vignoble. InnoVitiPlant, financé par France Relance, ouvre la voie à de nouvelles variétés résistantes au mildiou, oidium et black rot. Vitilience, soutenu par le CASDAR, bâtit les démonstrateurs régionaux de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique. Enfin, avec le PNDV3 coordonné par le CNIV, nous participons à renforcer la durabilité du vignoble.

Notre action de recherche et développement se concrétise par des solutions et références afin d'accompagner les différentes transitions de la filière pour la durabilité des exploitations :

> la protection durable du vignoble avec le site web Mon réglage pulvé, nommé aux SITEVI Innovation Awards, ou l'expérimentation sur les produits de biocontrôle avec 30 solutions contre le black rot évaluées en 2024.

> l'innovation variétale et sa diffusion avec l'inscription de 12 variétés résistantes depuis 2018.

> le développement de l'offre diversité patrimoniale de la marque ENTAV by IFV & INRAE avec les partenaires de la sélection.

> la mise au point de stratégies d'adaptation et d'atténuation climatiques, en pilotant le projet national VITILIENGE et en contribuant activement à sept démonstrateurs régionaux.

> la protection contre les aléas climatiques avec, par exemple, notre contribution au rapport d'expertise de l'INAO sur les dispositifs de couverture au vignoble et l'accompagnement à l'évaluation des DEI en AOP.

Accélérer le transfert de solutions, les massifier, les rendre accessibles au plus grand nombre de viticulteurs à l'échelle des exploitations et des territoires est indispensable pour construire la viticulture de demain. L'IFV s'y engage avec conviction.

« Accélérer le transfert de solutions, les massifier, les rendre accessibles au plus grand nombre. »



Christophe RIOU,
Directeur général de l'IFV

EXPÉRIMENTER POUR LA RÉSILIENCE DE LA FILIÈRE

> 17 démonstrateurs Vitilience labellisés

Lancé en 2024, le projet national Vitilience s'est déployé en 2025 avec la mise en place des premiers démonstrateurs et la validation des derniers lauréats pour atteindre le nombre de 17 démonstrateurs implantés dans toutes les régions viticoles. Véritables laboratoires vivants au cœur des vignobles, ils sont destinés à expérimenter des combinaisons de leviers techniques mais aussi à accueillir les professionnels. L'IFV, qui pilote nationalement le projet, anime en partenariat sept démonstrateurs :

ADAPTACAVE a pour objectif de tester des solutions d'adaptation pour préserver la typologie des vins blancs et effervescents du Val de Loire et des solutions d'atténuation en préservant la ressource en eau et limitant l'empreinte carbone par un moindre recours à l'énergie.

COT'EAU vise à accompagner la durabilité des vignobles de coteaux en Beaujolais via la restructuration des parcelles en pentes douces et extrêmes pour en faire une opportunité pour s'adapter au changement climatique.

DECSO est destiné à mettre en place des exemples de systèmes de production adaptés au changement climatique en maîtrisant leur empreinte environnementale pour faire face aux risques climatiques récurrents sur le territoire Sud-Ouest : gel, stress hydrique, stress thermique.

L'IFV a accompagné le lancement des premières éditions du « Climat Tour », soit un programme de 12 rencontres, avec au moins une manifestation dans chaque région viticole entre début 2025 et février 2026.



EVE prépare dès aujourd'hui le vignoble provençal à faire face au changement climatique en proposant un système résilient tout en conservant la typicité des vins de Provence et en atténuant l'empreinte carbone.

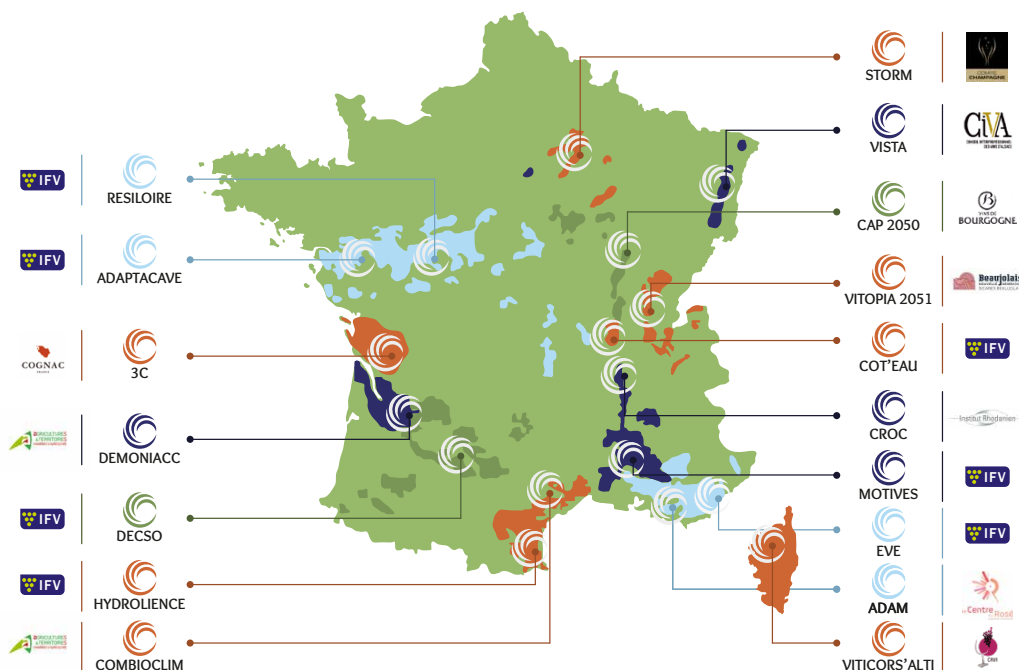
HYDROLIEN vise à accompagner les viticulteurs méditerranéens dans la mise en œuvre de systèmes résilients dans un contexte de tensions de l'eau face à des sécheresses et des vagues de chaleur inédites, en proposant des solutions en rupture hors irrigation autour de l'hydrologie régénérative.

MOTIVES ambitionne d'évaluer, en Vallée du Rhône Sud, l'efficacité de plusieurs leviers avec le double enjeu sécheresse et température pour réduire l'impact du changement climatique sur la vigne et les vins produits.

RESILOIRE vise à transformer l'existant pour améliorer la climato-compatibilité d'un domaine déjà en place et concevoir des itinéraires en rupture en lien avec les parties prenantes du Val de Loire.



Chaque région viticole accueille au moins 1 démonstrateur Vitilience





Contribution au programme Synergie Bio

La plaquette Synergie Bio sur les couverts végétaux valorise les travaux réalisés par les différents Instituts techniques pour un objectif commun : accompagner l'implantation des couverts végétaux en agriculture.



« L'INAO a besoin d'une expertise technique et scientifique qu'il trouve à l'IFV. »

Thierry FABIAN, Inspecteur national INAO

Pourquoi l'INAO s'appuie sur l'expertise de l'IFV ?

Depuis sa création, l'INAO accompagne les organismes de défense et de gestion (ODG) des Indications Géographiques dans leurs réflexions techniques. Les changements globaux (changement climatique, crises écologiques, évolutions sociétales) les ont conduits à faire évoluer leurs pratiques vers plus de durabilité en prenant appui notamment sur des innovations techniques.

Face à ces évolutions, l'INAO est confronté à de nombreuses demandes de modification des cahiers des charges. Pour accompagner au mieux les ODG dans l'expression de leurs demandes et ses instances dans leur prise de décision, l'INAO a besoin d'une expertise technique et scientifique qu'il trouve à l'IFV, du fait de la compétence de ses techniciens et grâce à son implantation au plus près des bassins de production.

Quels sont les défis techniques de la viticulture pour lesquels l'INAO mobilise l'IFV ?

L'INAO a mobilisé l'IFV afin de l'aider sur des problématiques communes aux IG. Par exemple :

- l'installation de dispositifs de protection de la vigne vis-à-vis des aléas du climat, très utiles à la préservation de la vendange mais modifiant plus ou moins le méso-climat de la vigne et donc le lien au milieu géographique nécessite d'être évaluée.
- l'introduction de variétés adaptées aux changements climatiques et tolérantes aux maladies cryptogamiques (VIFA) suppose d'être accompagnée au regard notamment du rôle des cépages dans l'obtention des caractéristiques organoleptiques des vins.

Du fait des changements climatiques, certains critères de délimitation (exposition, altitude...) ne participent plus de la même manière à l'obtention des caractéristiques des vins. Cette évolution nécessite d'être objectivée afin de permettre aux ODG d'adapter le cas échéant leur cahier des charges.

Comment ce partenariat se concrétise-t-il et quels sont les futurs objectifs ?

- L'INAO a sollicité le Conseil Scientifique et Technique de l'IFV :

- en 2023, afin de disposer d'un état des connaissances sur les équipements de couverture de la vigne qui permet aux équipes de l'IFV et de l'INAO de proposer aux ODG des grilles d'analyse et des protocoles d'évaluation de ces équipements au prisme de la durabilité ;
- en 2024, afin de proposer des méthodes de travail et des outils de simulation des évolutions climatiques dans le but d'aider les Commissions d'experts à définir les critères de délimitation.

- En marge de la construction par l'IFV de l'outil collaboratif d'observation des VIFA, « DECADE », l'INAO, en lien avec les équipes de l'IFV, propose des protocoles types afin de simplifier le travail des viticulteurs-évaluateurs et d'améliorer l'exploitation des données.

Le Beaujolais et le Val de Loire accueillent des laboratoires vivants pour la santé des sols

Qu'est-ce que Living Soil ? Financé dans le cadre d'Horizon Europe et coordonné par l'UTAD (Université de Tras-Al-Montese alto douro, Portugal), le projet européen Living Soil ambitionne de créer des sites de recherche et expérimentation ouverts et axés sur la co-construction appelés Living Lab pour inclure à la fois les producteurs agricoles, leur environnement technique, les politiques et les institutions. Ainsi, cinq laboratoires vivants installés au Portugal, en France, en Espagne, en Italie et en Pologne, axés sur les cultures pérennes (vignobles, oliveraies, châtaigniers, noisetiers et vergers de pommiers) sont créés. Ils comprendront au moins 50 sites de démonstration et 10 sites vitrines, avec la participation active de plus de 2000 acteurs locaux. Ces «Living labs» se concentreront sur l'amélioration de la santé des sols et des services écosystémiques par la co-création, la co-mise en œuvre et la co-expérimentation de solutions visant à réduire l'érosion, améliorer la structure des sols, réduire l'impact de l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides, augmenter le stockage de l'eau, renforcer la biodiversité et la résilience globale des sols.

Quel est le rôle de l'IFV ? L'IFV coordonne le living lab sur la santé du sol installé en Beaujolais et Vallée de la Loire. Il organise les interactions entre acteurs et les ateliers de conception au cours desquels sont définis les objectifs du living-lab, et les solutions à expérimenter. Au-delà, il veille à ce qu'un cadre se mette en place au sein du living-lab pour donner la main aux acteurs locaux, afin que le living-lab réponde au mieux à leurs besoins et se poursuive.

Valorisation des coproduits de la cave expérimentale de Beaucouzé par compostage avec l'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale : les Alchimistes.



L'INNOVATION VARIÉTALE POUR LA VITICULTURE DU FUTUR

> La diversité variétale pour accompagner la pépinière et la viticulture

Favoriser la sauvegarde de la diversité du patrimoine variétal de la vigne : c'est la mission engagée depuis les années 2000 avec les Partenaires de la Sélection Vigne. Elle prend vie dans les 189 conservatoires régionaux, préservant plus de 20 000 accessions. Ces dispositifs se sont construits progressivement en complémentarité avec la Collection ampélographique internationale de Vassal, Centre de Ressources Biologiques pour la vigne, géré par INRAE, et avec la collection de l'Espiguet de l'IFV, dédiée au matériel végétal inscrit au catalogue officiel français, ou en voie d'inscription. Les conservatoires régionaux sont en lien étroit avec ces deux pôles majeurs, assurant à la fois une conservation décentralisée et une coordination nationale.

Afin de répondre aux enjeux de durabilité et d'adaptation de la viticulture face au changement climatique et aux attentes sociétales, l'IFV et ses partenaires ont engagé une dynamique collective pour mettre à disposition des viticulteurs cette ressource unique. L'offre « **Diversité Patrimoniale** » a pour objectif de rendre accessibles des greffons issus de ces conservatoires, selon des critères rigoureux de traçabilité et de qualité sanitaire :

- Des origines d'accessions diversifiées, grâce aux prospections réalisées à l'échelle nationale et parfois internationale ;

- Une réalisation des prospections et des conservatoires avec des experts mondialement reconnus et des protocoles communs au sein du réseau ;
- Des garanties sanitaires vis-à-vis des viroses réglementées.

Les premières offres sont désormais à disposition des pépiniéristes et des viticulteurs :

- Des greffons du conservatoire de Chenin de l'IFV Pôle Val de Loire avec environ 450 clones dont certains issus de prospections en Afrique du Sud.
- La Sicarex Beaujolais fait de même à partir de son conservatoire de Gamay, qui contient plus de 1000 accessions, fruit de prospections en France mais également en Suisse et en Italie.
- D'autres conservatoires mènent des actions similaires pour le Grenache, le Chardonnay, le Meunier, le Pinot noir...

Cette démarche permet d'élargir l'offre variétale et vient compléter celle des clones agréés. Par cette initiative collective, l'IFV et ses partenaires affirment la complémentarité entre conservation, sélection et diffusion. La valorisation des conservatoires, longtemps perçus comme de simples outils de sauvegarde, devient désormais une offre active et structurée au service de la filière, renforçant ainsi la compétitivité et la durabilité du vignoble français.

3 017
ha

sont plantés en variétés résistantes en 2025.

12
variétés

inscrites depuis 2018 dont Calys, Exelys et Artys (en 2024 et 2025).

2 500
génotypes

en sélection intermédiaire dans le cadre des programmes régionaux.



150 pépiniéristes se sont donnés rendez-vous le 3 juillet 2025 au Centre national de la sélection de la vigne (Grau du Roi, Gard), à l'occasion de la journée technique de la FFPV. Ce temps fort a permis d'affirmer l'accompagnement par l'IFV du plan de durabilité de la pépinière française.



Installée en Champagne, la serre de prémultiplication Qanopée est le fruit d'une collaboration interprofessionnelle associant le Comité Champagne, le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, InterBeaujolais et le Comité interprofessionnel des vins du Jura. Inauguré le 20 juin 2025, Qanopée a impliqué dès sa conception, l'expertise de l'IFV. Il répond à l'objectif professionnel partagé de :

- se prémunir des problèmes de maladies émergentes ou ré-émergentes,
- mettre à disposition du matériel végétal sain,
- anticiper et accélérer la mise à disposition de matériel végétal innovant,
- répondre au besoin en quantité et qualité.

L'évènement inaugural a également été marqué par la signature entre Qanopée et l'IFV du premier contrat de prémultiplication, mettant en œuvre le protocole de production sous serre insect-proof sous marque ENTAV by IFV & INRAE.

AUX SOLUTIONS

DE L'EXPÉRIMENTATION



Un jeu sérieux pour comprendre les enjeux du déploiements des variétés résistantes

Résiste-moi si tu peux ! est un jeu pédagogique coopératif où stratégie individuelle et collective s'entremêlent pour survivre face à un ennemi : le pathogène. Jeu sérieux nommé au Sitevi Innovation Awards 2025, il permet d'appréhender et de comprendre les enjeux du déploiement des variétés résistantes, et notamment le risque de contournement des résistances par le pathogène. Le jeu a été conçu dans le cadre du projet GrappeBreed4IPM, financé par l'Union européenne.



« *InnoVitiPlant vise une mise à disposition plus rapide de ces innovations variétales.* »

Vincent BEQUIER,
Directeur général
d'Agri Obtentions

Pourriez-vous nous présenter InnoVitiPlant ?

Le projet InnoVitiPlant vise à accélérer le processus de sélection de nouvelles variétés résistantes aux principales maladies cryptogamiques que sont le mildiou et l'oïdium. Mais également d'intégrer la composante porte-greffe dans son rôle de tolérances aux stress abiotiques.

InnoVitiPlant vise une mise à disposition plus rapide de ces innovations pour faciliter l'appropriation par la filière de la pépinière viticole et l'adoption par la viticulture via des vignobles de démonstration dans cinq bassins viticoles.

Porté par Agri Obtentions, INRAE et l'IFV, il est accompagné financièrement par la BPI (Banque publique d'investissement) sur une durée de 5 ans.

Quel rôle joue l'IFV dans ce dispositif ?

Dans le cadre d'InnoVitiPlant, l'IFV a une mission clé : **accélérer la mise en œuvre de ces innovations** et les rendre disponibles auprès des professionnels. Cela passe par de nouvelles méthodes de production de plants, par exemple via des serres insect-proof, mais, plus généralement, de la multiplication hors-sol qui permet agilité et adaptation aux marchés sur des pas de temps plus rapprochés. Au-delà, l'IFV et ses sites régionaux implantent des parcelles de démonstration.

En quoi ce projet va-t-il bénéficier aux pépiniéristes ?

La spécificité du projet InnoVitiPlant est d'associer recherche fondamentale et déploiement industriel. InnoVitiPlant a également intégré dans son organisation ENTAV International, filiale de l'IFV et Agri Obtentions pour la contractualisation de la diffusion des nouvelles variétés protégées. Il doit permettre de développer un ensemble de connaissances et d'outils associés à la création et la diffusion de matériel végétal innovant sous la marque ENTAV by IFV & INRAE. En choisissant la marque ENTAV by IFV & INRAE comme partenaire du projet, nous plaçons la marque comme outil central de la diffusion des solutions et références acquises au cours du projet. InnoVitiPlant va ainsi contribuer à permettre à la pépinière et à la viticulture de disposer d'un matériel végétal innovant, adapté aux enjeux d'avenir de toute la filière.

Concrètement, que cela change-t-il pour le viticulteur demain ?

InnoVitiPlant est une opportunité de conjuguer compétitivité, respect de l'environnement et maintien de l'excellence française dans le vin. Le projet donne des perspectives pour des vignes nécessitant moins de traitements, potentiellement mieux adaptées aux stress abiotiques tout en intégrant les attentes organoleptiques, qui ont fait jusqu'à aujourd'hui, la renommée de la viticulture française et ses vins.

EVALUER ET PRODUIRE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

> Afin de renforcer l'innovation, pour ne pas être confronté à l'avenir à des retraits de molécules laissant les agriculteurs sans solutions, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) décide en 2023 de lancer le Plan Stratégique pour l'Anticipation du Retrait Européen des Substances Actives et le Développement d'Alternatives pour la Protection des Cultures (PARSADA).

Trois priorités d'actions définies

L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), en tant qu'institut technique de référence pour la filière viticole, a été sollicité pour jouer un rôle de coordination dans le cadre du plan PARSADA et piloter la cellule d'animation du projet. Dès 2023, l'IFV, en concertation avec les professionnels, a défini trois priorités d'action :

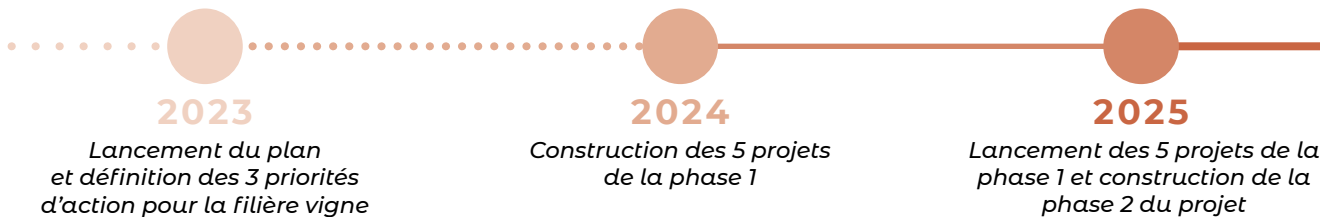
1. Alternatives aux fongicides contre le mildiou et le black rot : parmi les substances menacées de retrait figurent toutes celles homologuées contre le black rot. De plus, le cuivre et l'ensemble des multi-sites sont également menacés. Partant de ce constat, la recherche d'alternatives efficaces a été définie comme enjeu prioritaire pour la filière.

2. Comment faire face à la flavescence dorée et aux ravageurs émergents dans un contexte de risque de retrait des insecticides conventionnels : le retrait potentiel des insecticides suscite des inquiétudes quant à la possibilité de devoir faire face à un avenir sans ces molécules avec peu ou pas de solutions alternatives. Cette situation est d'autant plus préoccupante face à la flavescence dorée, qui malgré la lutte obligatoire, touche plus de 50% des vignobles. Elle l'est aussi face aux ravageurs émergents, qui s'implantent en Europe, voire en France.

3. Alternatives aux herbicides : le retrait du glyphosate pourrait conduire à des recherches centrées sur les alternatives viables aux herbicides.

Ces trois priorités d'actions définissent les 3 phases du plan PARSADA Vigne au sein desquelles plusieurs projets de recherche sont construits par la filière puis validé par les commissions du CST et de la task force du PARSADA Vigne. Pour la phase 1, 5 projets de recherche ont été lancés dont 3 ont démarré en 2025 et auxquels contribue l'IFV.

Les grandes étapes du PARSADA Vigne :



2 PROJETS DE RECHERCHE

de la phase 1 du PARSADA Vigne (alternatives au mildiou et black-rot) sont pilotés par l'IFV :

SAVOIR

qui vise à développer des indicateurs de suivi de l'inoculum dans l'environnement et formaliser des méthodes prophylactiques permettant d'agir sur ces réservoirs afin de limiter la pression sanitaire.

LEVIERS

qui cherche, d'une part à accélérer les travaux sur la sélection variétale et les biosolutions, et d'autre part à évaluer des combinaisons de leviers efficaces pour définir de nouvelles stratégies.

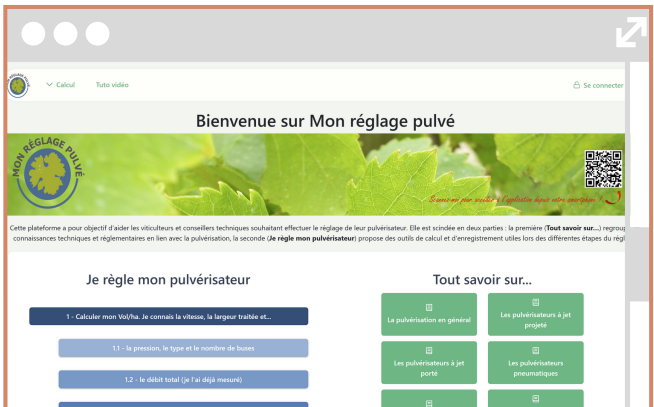
1 PROJET EN PARTENARIAT :

TRANSFERT

Coordonné par le CIVB, en partenariat avec l'IFV, Transfert vise à renforcer la diffusion des résultats de recherche vers la filière viticole en analysant et en optimisant les modes de communication et de conseil propres à chaque bassin. Il contribuera à la construction de réseaux régionaux de conseil et à l'identification des freins et leviers au transfert.

AUX SOLUTIONS

DE L'EXPÉRIMENTATION



Un outil d'aide au réglage du pulvérisateur

> *Mon réglage pulvé*, lancé au printemps 2025 et nommé aux Sitevi Innovation Awards 2025, permet aux producteurs de calculer, simuler, contrôler un pulvérisateur en toute simplicité. Il contribue ainsi à l'efficacité des traitements, facteur clé pour une pulvérisation optimisée. 8 000 visiteurs uniques ont été comptabilisés six mois après sa mise en ligne au printemps.

Prophylaxie en viticulture : un levier à ré-exploiter pour la réduction des intrants phytosanitaires

Le projet SAVOIR, piloté par l'IFV et INRAE Bordeaux dans le cadre du PARSADA Vigne, s'intéresse aux méthodes prophylactiques pour limiter le développement du mildiou et du black rot. Les méthodes mobilisées traditionnellement par les viticulteurs ciblent la vigne par la réduction de la vigueur et l'aération du feuillage. Le projet souhaite étendre la période actuelle de lutte prophylactique contre les maladies en proposant de nouvelles cibles d'intervention sur la phase sexuée du cycle. L'hypothèse expérimentale est que la réduction de l'inoculum primaire disponible pour les contaminations diminue la pression sanitaire et facilite la mise en œuvre d'itinéraires techniques alternatifs.

Des pratiques pour perturber le cycle des maladies

L'une des expérimentations phares consiste à retirer mécaniquement l'ensemble des feuilles de la vigne après les vendanges, une pratique visant à réduire progressivement le stock d'oospores responsables des contaminations primaires. Pour le black rot, sera étudié l'effet du retrait des chancres et des baies momifiées. Des techniques complémentaires de gestion par l'installation de couverts végétaux et/ou d'infrastructures paysagères seront explorées pour limiter la gravité des épidémies. Le projet s'appuiera sur le développement d'indicateurs de suivi de la présence des bioagresseurs dans l'environnement afin d'encadrer le déploiement des méthodes prophylactiques.



« Accélérer l'innovation des produits de biocontrôle et biostimulation. »

Christian LANNOU,
Directeur de recherche
INRAE, président du CST
de l'IFV.

Quelles sont les ambitions du grand défi du biocontrôle et des biostimulants, lancé en 2024 ?

Lancé en 2024 dans le cadre de France 2030, le Grand Défi « Biocontrôle et Biostimulation pour l'Agroécologie » a pour ambition d'accélérer la transition agricole en stimulant l'innovation et en diversifiant les solutions alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse. Doté de 42 M€ sur six ans, il s'appuie sur trois grands axes : structurer une gouvernance collective rassemblant recherche, industrie et filières agricoles ; développer des infrastructures d'expérimentation et de partage de données pour fiabiliser l'évaluation des solutions ; et enfin, soutenir des projets novateurs pour permettre le déploiement des méthodes de biocontrôle et de biostimulation dans le paysage agricole français.

Quelles sont les actions concrètes réalisées depuis son lancement ?

Depuis son lancement en 2024, le Grand Défi s'est doté d'une gouvernance structurée grâce à la création d'une association, l'ABBA, qui fédère plus de 130 acteurs du biocontrôle et de la biostimulation. Cette dynamique collective s'est traduite par l'organisation de séminaires réunissant chercheurs, entreprises, agriculteurs et pouvoirs publics. Ces rencontres favorisent les échanges de pratiques, la mise en commun d'expériences et la construction de synergies. Elles préparent la mise en place d'une infrastructure distribuée pour expérimenter, partager et valoriser les données. Elles contribuent aussi à initier des projets de recherche et d'innovation visant à accélérer le déploiement opérationnel de solutions agroécologiques. Quatre de ces projets sont déjà lancés et d'autres vont suivre.

Comment le partenariat INRAE / IFV contribue-t-il à ce grand défi ?

INRAE et l'IFV jouent un rôle clé dans le Grand Défi grâce à leurs plateformes communes dédiées au biocontrôle. À Bordeaux, la plateforme « BC2grape », issue de l'UMT SEVEN, permet de tester de nouvelles solutions du laboratoire jusqu'au champ. À Montpellier, l'UMT Ecotech s'attache à adapter et optimiser les techniques d'application de ces produits. Dans le cadre du Grand Défi, les deux instituts sont aussi parties prenantes de l'infrastructure REMED, un réseau d'expérimentation et de valorisation des données. Celui-ci vise à améliorer les méthodes d'essai, à structurer un maillage d'expérimentations en conditions réelles et à centraliser les résultats. L'objectif est de déployer des biosolutions fiables, adaptées aux systèmes agricoles et pleinement intégrées dans une approche agroécologique.



Deux projets pour étudier les facteurs d'efficacité du biocontrôle

L'impact des facteurs abiotiques (température, hygrométrie) sur l'efficacité des solutions de biocontrôle sont réalisés dans le cadre de deux projets : VITIGUARD* et OCASE**. Une des actions du projet VITIGUARD est d'évaluer leur impact sur deux solutions de la société CERIENCE partenaire du projet. Le projet OCASE, permet quant à lui, de cibler les produits de type stimulateur de défense des plantes, en prenant également en compte le facteur pulvérisation.

* Financé par BPI

** Financé par le CASDAR

ANTICIPER ET GÉRER LES RAVAGEURS ET MALADIES ÉMERGENTES

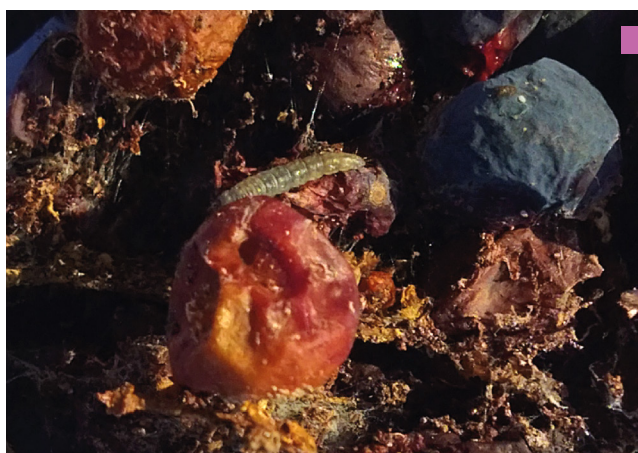
> Le vignoble est sous la menace permanente de nouveaux ravageurs, comme le montre la capture toute récente en Alsace de deux individus de scarabée japonais (*Popillia japonica*).

Certains ravageurs récemment identifiés en France progressent. C'est le cas de *Jacobiasca lybica*, détecté l'année dernière dans les Pyrénées-Orientales et cette année dans l'Aude. D'autres ravageurs sont surveillés de près. C'est le cas notamment de *Xylella fastidiosa* ou de l'Aleurode épineux du citronnier, présent depuis 2 ans dans le Sud-Est. En parallèle, des retraits d'usage de spécialités commerciales insecticides sont probables dans les années à venir faisant peser un risque important au vignoble par exemple pour la gestion de la cicadelle de la flavescence dorée.

Tout ceci a conduit l'IFV à réfléchir à un nouveau programme de recherche à soumettre au PARSADA Vigne pour anticiper ces problèmes. Ainsi, la cellule d'animation du plan animée par l'IFV a organisé deux séminaires de co-construction : l'un spécifique à la flavescence dorée et le second sur l'ensemble des ravageurs émergents à surveiller (*Jacobiasca lybica*,

Xylella fastidiosa ou encore *Cryptoblabes gnidiella* et *Popillia japonica*). Ceux-ci ont réuni les différents partenaires de recherche et de la surveillance du territoire pour la conception des programmes. Au terme de ces séminaires, un consortium a été constitué autour de la création d'un projet de recherche visant à :

- développer de nouvelles approches de contrôle du vecteur de la flavescence dorée sans recours aux insecticides,
- anticiper l'arrivée de nouveaux ravageurs en améliorant la remontée d'informations terrain notamment grâce à des outils de visualisation,
- accélérer la reconnaissance des bioagresseurs en développant des méthodes de détection précoce de la flavescence dorée et d'identification de différents ravageurs dont *Jacobiasca Lybica*,
- réorganiser l'épidémiosurveillance autour d'outils harmonisés à l'échelle nationale pour renforcer le dispositif de surveillance.



Améliorer les connaissances et les stratégies de lutte contre *Cryptoblabes Gnidiella*

Les vignobles de l'Arc Méditerranéen sont de plus en plus touchés par le ravageur émergent : *Cryptoblabes Gnidiella*. Pour y faire face, l'IFV pilote le projet Cryptovigne associant 13 partenaires dont INRAE, les Chambres d'agriculture de 7 départements du pourtour méditerranéen, le GRAB, le CTIFL et les associations bio de Corse et de l'Aude, depuis l'automne 2024. Il vise à :

- améliorer les connaissances sur la biologie et le cycle de développement de *Cryptoblabes gnidiella* dans le vignoble français,
- définir la zone de présence actuelle et modéliser la propagation à moyen terme de ce ravageur dans les autres vignobles français,
- proposer des stratégies de lutte intégrée pour maîtriser ce ravageur au vignoble. Cette approche globale reposera sur :
 - une prise en compte des facteurs qui favorisent la présence de *Cryptoblabes* au vignoble,
 - l'évaluation du contrôle de la faune auxiliaire sur ce ravageur,
 - l'intégration de produits de biocontrôle dans les stratégies de lutte.

19 300 ha

C'est la surface couverte par l'enquête réalisée en 2024, dans le cadre de Cryptovigne, qui vise à mesurer l'impact et la progression de *Cryptoblabes* sur le vignoble du pourtour méditerranéen. Pour connaître l'ensemble des résultats de l'enquête :





A la découverte des méthodes HTS pour mieux connaître les virus

Mieux connaître les virus de la vigne pour améliorer le contrôle de la qualité sanitaire des plants de vignes dans le cadre du processus de prémultiplication et de diffusion est l'un des enjeux des activités du LPA VitiVirobiome de Colmar (Alsace) associant l'IFV et INRAE. Pour cela, les chercheurs utilisent de nouvelles techniques appelées HTS décrites dans un article publié sur le site de l'IFV.



Pose de pièges englués pour un projet d'automatisation de l'épidémiosurveillance de l'enroulement et des jaunisses

Pose de pièges englués pour la détection de larves de cochenilles dans le cadre du projet européen Stella destiné à développer une plateforme numérique d'épidémiosurveillance. L'objectif est de parvenir à une lecture automatisée des pièges. Investi dans ce projet l'IFV Pôle Alsace a également réalisé des annotations de symptômes foliaires d'enroulement et de jaunisses pour le développement d'un algorithme afin d'automatiser la reconnaissance avec une IA.



« Mes recherches visent à fournir des conseils pour limiter la propagation du virus GPGV. »

Mouna BEZZEZ, Thèse IFV au sein de l'Unité Mixte de Recherche du Centre de Biologie pour la Gestion des Populations.

Quels sont les principaux objectifs de cette thèse ?

Ma thèse est centrée sur le vecteur du virus GPGV (Grapevine Pinot gris Virus) à savoir l'acarien ériophyide *Colomerus vitis*. Le GPGV est impliqué dans la maladie du Pinot Gris, maladie caractérisée par des déformations foliaires et parfois des rabougrissements qui peuvent impacter le rendement. Le développement de stratégies de gestion du GPGV nécessite une meilleure compréhension de son pathosystème et de son épidémiologie, car de nombreuses informations sur la transmission par le vecteur font encore défaut. La thèse combine des approches fondamentales et appliquées. Elle s'articule autour de plusieurs objectifs dont notamment, la caractérisation des lignées génétiques du vecteur du GPGV, leur capacité de transmission du virus ainsi que la vitesse de propagation du virus dans les zones d'infestation variées.

Quelles sont les difficultés majeures rencontrées ou prévisibles ?

Colomerus vitis, connu pour provoquer l'érinose, est difficile à étudier pour plusieurs raisons : sa très petite taille (~200 µm) et son cycle biologique. Deux formes existent : dans les bourgeons et sur les feuilles. Il n'est visible que sous loupe binoculaire. Ceci rend les manipulations de cet acarien complexes et très chronophages. La présence de cinq lignées génétiques en France, impossibles à distinguer morphologiquement, oblige à utiliser des méthodes moléculaires, assez longues et coûteuses, pour les identifier. L'existence de plusieurs lignées sur un même plant complique l'obtention de lignées pures, nécessaires pour comparer leur efficacité de transmission. L'élevage en laboratoire n'a par ailleurs jamais été réalisé à ce jour.

Quel pourrait être l'impact appliqué des connaissances acquises ?

D'éventuelles différences dans la capacité des lignées de *C. vitis* à transmettre le virus pourraient expliquer les variations de présence observées entre régions et/ou parcelles. L'étude de la dispersion de GPGV au vignoble via *C. vitis* permettra d'identifier les périodes à risque au cours de la saison et de passer d'une gestion empirique à une stratégie fondée sur le risque. En reliant la densité d'érinose à la cinétique d'infection, il sera possible de calibrer des modèles spatio-temporels pour produire des cartes de risque dynamiques prenant en compte le paysage afin de définir des seuils d'action et simuler l'impact d'interventions préventives. Ceci permettra de fournir aux viticulteurs et pépiniéristes des conseils pour adapter leurs pratiques culturales afin de limiter indirectement la propagation du GPGV.

RÉPONDRE AUX ATTENTES EN MATIÈRE DE NOUVEAU STYLE DE VIN

> Définir des itinéraires de vinifications adaptés

Face à la demande croissante des consommateurs désirant des produits sans additifs, la limitation de l'utilisation des sulfites est une priorité pour la filière vinicole. La bioprotection est une stratégie naturelle permettant d'éviter ou de réduire les risques d'altération qui ont un impact non négligeable sur la qualité organoleptique des produits finis, et *in fine* l'acceptabilité du produit par les consommateurs.

La bioprotection peut permettre de répondre également aux risques de déviations microbiologiques majorés à la fois par le changement climatique et l'organisation des chantiers de récolte. Ces derniers incluent de plus en plus fréquemment l'usage de multi bennes remplies à la vigne et exposent la vendange à des températures parfois élevées pendant des temps plus longs.

Le projet Casdar Bioprotect (2021-2024) a permis d'étoffer les données à l'échelle du laboratoire, comme à l'échelle terrain, afin de qualifier l'efficacité et l'applicabilité de cette approche à l'ensemble de la filière. Ce projet a mis en place les itinéraires de vinifications des vins rouges, blancs, rosés et de distillation dans les différentes régions viticoles pendant trois années. Ainsi, pour chacune de ces productions, des itinéraires de vinification type pour lesquels la bioprotection s'avère pertinente ont été définis.

La synthèse de l'expérimentation a été présentée au 45^{ème} Congrès mondial de la vigne et du vin de l'OIV en octobre 2024 à Dijon. Durant toute la vie du projet, plusieurs livrables ont été réalisés.

Pour en savoir plus sur la Bioprotection :



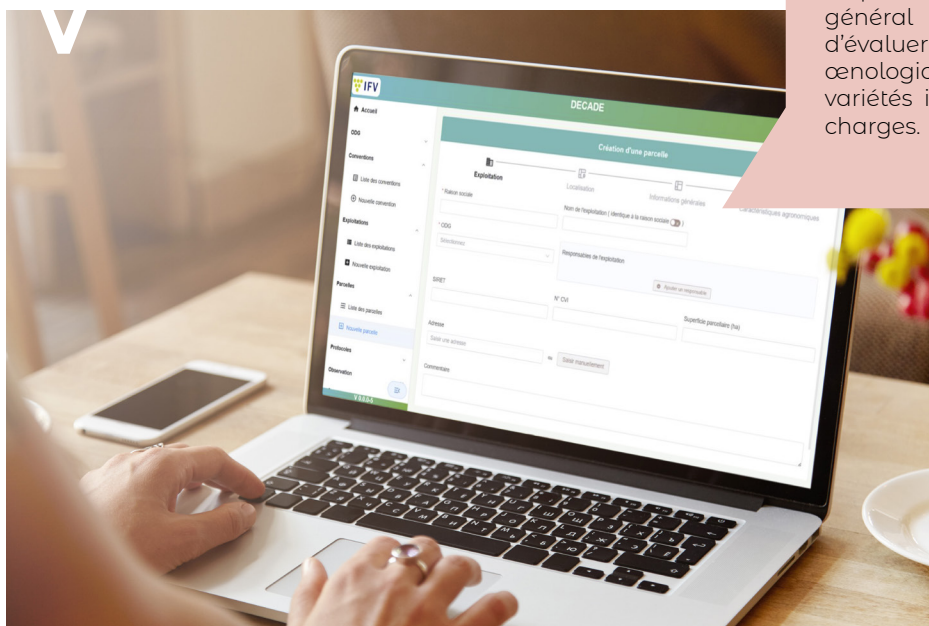
15



Variétés d'intérêts (patrimoniales, résistantes aux maladies ou mieux adaptées au changement climatique) ont été sélectionnées par les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) de Touraine et d'Anjou-Saumur avec l'accompagnement de l'IFV pour entrer dans le processus VIFA. Cette sélection s'appuie sur des critères agronomiques, œnologiques mais aussi historiques.

L'outil DECADE

Suite à la mise en place du dispositif des Variétés d'intérêt à fin d'adaptation (VIFA) par l'INAO, l'IFV accompagne les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) depuis la réflexion de l'introduction des nouvelles variétés dans les cahiers des charges jusqu'à la mise en place et le suivi de l'expérimentation. La mise au point de l'outil DECADE, financé par le CASDAR, s'inscrit dans cette mission de suivi de l'expérimentation avec pour objectif général de permettre à chaque ODG d'évaluer les performances agronomiques, œnologiques et sensorielles des différentes variétés introduites dans leur cahier des charges.



>

Vignoble Innovant Eco-responsable : Huit ans de R&D au service des Vins de France

Le projet Vignoble Innovants Eco-responsables (V.I.E.) porté par l'ANIVIN de France en partenariat avec l'IFV, a pour objectif de favoriser la mise en place d'un modèle de viticulture innovant qui doit permettre, à terme, d'assurer des volumes suffisants au développement des marchés de Vin De France (VDF). Lancé en 2018, l'IFV a eu pour mission d'accompagner deux fermes pilotes implantées dans l'Aude et servant de sites d'expérimentation.

Le V.I.E. est un modèle de production basé sur 6 leviers techniques allant de l'installation du vignoble au système de conduite prenant en considération son empreinte carbone et la limitation des intrants. Il a pour objectif d'assurer un niveau de rendement élevé de façon régulière.

L'IFV s'est mobilisé pendant 8 ans pour accompagner et évaluer différentes options techniques sur ces vignobles. L'étude fait l'objet d'une vaste diffusion pour partager les clés de réussite de la mise en place d'un V.I.E. à travers la mise en ligne de 27 fiches pratiques, vidéos et tutos à consulter sur le site *vignevin-occitanie*.

Depuis 2 ans, un réseau national V.I.E., regroupant 6 entités, a été créé pour apporter de la robustesse aux résultats et partager les expériences.

Pour en savoir plus :



« Opportunité pour obtenir une vision plus claire de l'état du marché des nolow. »

Céline NOWAK,
Pôle Boissons, Rédactrice des pratiques œnologiques, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Quel est le contexte de l'étude sur les nolow réalisée par l'IFV ?

L'étude sur les nolow a été réalisée dans un contexte où de plus en plus de consommateurs souhaitent modérer leur consommation d'alcool, et s'orientent désormais plus facilement vers des boissons à faible teneur en alcool ou sans alcool. Pour répondre à cette tendance, l'offre grandit, avec de plus en plus de références présentes dans les rayonnages, mais la présentation de ces produits n'est pas satisfaisante. Elle ne permet pas à un consommateur, même averti, d'être certain de ce qu'il achète : vin désalcoolisé, boisson aromatisée à base de vin désalcoolisé ou simple infusion de pépins de raisin par exemple. Il est donc apparu nécessaire de faire un état des lieux des pratiques des opérateurs, en termes de lisibilité de l'offre chez les distributeurs, de composition et d'étiquetage des produits.

Pourquoi la DGCCRF a souhaité réaliser cette étude ?

La DGCCRF a elle-même constaté, à l'occasion des contrôles qu'elle réalise sur l'ensemble du territoire, l'augmentation de l'offre des produits nolow issus de l'univers vitivinicole. Elle a également été confrontée à des difficultés pour catégoriser ces produits et déterminer à quelle réglementation ils appartenaient (règlement OCM, ...) car l'étiquetage et la présentation de certains produits étaient confus ou ambigus. L'étude était donc, en premier lieu, une opportunité pour obtenir une vision plus claire de l'état du marché des nolow. L'objectif à plus long terme était de pouvoir émettre des recommandations à destination des opérateurs, distributeurs et fabricants, en termes d'étiquetage et de présentation des produits, pour *in fine*, améliorer la lisibilité du segment de marché des nolow pour les consommateurs.

Quel est l'impact ou l'apport de cette étude pour les missions de la DGCCRF ?

Les constats réalisés lors de l'étude ont conduit la DGCCRF à mener des actions aussi bien en interne qu'en externe. En interne, une montée en compétence des agents de la DGCCRF sur ces nouveaux produits a été observée, avec également une meilleure harmonisation des pratiques de contrôle au niveau national. En externe, la DGCCRF a exercé un rôle de conseil vis-à-vis des autres administrations. En parallèle, elle a souhaité accompagner les opérateurs des nolow en mettant en œuvre des actions pédagogiques. Elle a ainsi publié sur son site internet une fiche pratique sur la désalcoolisation des vins fin 2024, qui a été mise à jour en 2025 et qui sera mise à jour régulièrement en fonction des évolutions réglementaires. La DGCCRF a également participé à plusieurs réunions ou conférences lorsque son expertise sur le sujet a été sollicitée.

Pour accéder à l'étude, scannez le QR Code ci-contre.



AUX SOLUTIONS

DE L'EXPÉRIMENTATION



Organisé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin
Pôle Val de Loire-Centre
Dans le cadre de l'édition 2025 du SIVAL

Coup de projecteur sur le projet Vins sans sulfites lors d'Euroviti

Dans le cadre du colloque Euroviti qui s'est tenu lors du SIVAL 2025, les résultats du projet national sur l'élaboration des vins sans sulfites ajoutés ont été présentés. Ceux-ci sont à retrouver dans les Actes du colloque.



Via le réseau des Partenaires de la Sélection, la nouvelle gamme Diversité Patrimoniale de greffons issus des conservatoires régionaux contribue à renforcer l'innovation variétale et la résilience des vignobles, tout en diffusant du matériel sain et en répondant à la nouvelle demande du vignoble.

- **Lancement en 2024/2025**
- **281 600 greffons vendus**
- **180 conservatoires**
- **40 partenaires**



Activité historique d'ENTAV by IFV & INRAE, la sélection clonale se poursuit chaque année pour l'enrichissement du catalogue. En 2024, 10 nouveaux clones ont été agréés notamment pour les variétés suivantes: Grenache gris, Magdeleine Angevine, Morrastel, Rkatsiteli et Roussanne.

- **2 nouveaux cépages inscrits :
Magdeleine noire et Négret de la Canourgue**
- **1 cépage portugais : Gouveio**
- **10 nouveaux clones agréés en 2024**



La création variétale est au cœur des enjeux de protection durable du vignoble mais également de tolérance aux stress abiotiques. Leur diffusion mobilise l'IFV et ses partenaires (INRAE, interprofessions, chambres d'agriculture et pépiniéristes) afin de sécuriser la durabilité des gènes de résistances.

- **3 variétés résistantes inscrites en 2024 et 2025**
- **2 500 génotypes en sélection intermédiaire pour les programmes régionaux**
- **3 017 hectares plantés en variétés résistantes (dont 936 hectares de Floreal)**



Laurent Audeguin,
Directeur développement
et innovation ENTAV by IFV
& INRAE

En 2024/2025, ENTAV by IFV & INRAE poursuit son évolution pour accompagner la durabilité du vignoble à travers sa nouvelle offre : diversité, sélection, création. La marque incarne une ambition : proposer un matériel végétal innovant pour accompagner la filière viticole dans ses défis économiques, climatiques et environnementaux. Après avoir repensé l'offre, la marque s'est concentrée, en 2024/2025, à la développer.



Christophe RIOU,
co-gérant de la marque
ENTAV by IFV & INRAE

Lors de la visite de la Commission technique de la FFPV en juillet 2025, Christophe Riou, co-gérant d'ENTAV International, a pris la parole pour assurer de l'appui de la marque ENTAV by IFV & INRAE au plan de durabilité de la pépinière. Cet engagement s'appuie non seulement sur le développement de l'offre de la marque mais également différents programmes de recherche et développement :

- mise en place de programmes d'expérimentation afin d'améliorer le taux de réussite en pépinière des plants de vigne : notamment le stockage des bois de porte-greffe, ainsi que la conservation des plants entre la sortie de la stratification et la plantation,

- participation aux programmes d'amélioration régionaux pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (en partenariat avec INRAE, interprofessions viticoles et certaines entreprises privées),

- contribution au projet InnoVitiPlant (cf. p. 9) pour l'accélération de l'innovation variétale.



Amandine ROUX,
chargée de l'offre IFV+

IFV+ poursuit en 2025 son développement, offrant aux partenaires un support stratégique, des formations sur mesure et des solutions expérimentales adaptées aux besoins spécifiques du secteur vitivinicole.

+50
partenaires

Expert+

Expert+ regroupe l'ensemble des offres de solutions expérimentales dédiées à la viticulture, à l'œnologie et à la microbiologie. À travers nos différentes unités, nous menons des essais concrets qui apportent des réponses opérationnelles à la filière :

- **En viticulture**, nos équipes explorent les solutions de demain en lien direct avec les besoins de nos partenaires. En 2025, nos équipes expérimentent, pour et avec eux, de nouvelles solutions : produits de biocontrôle, biostimulation/fertilisation et couverture physique, afin de réduire l'usage des intrants tout en sécurisant la performance des vignobles.

- **En œnologie**, nous mettons à disposition notre expertise, nos équipements et notre réseau pour accompagner les projets d'innovation de nos partenaires privés, principalement Fermentis, Institut Œnologique de Champagne, Lallemant Œnology et Œnobrand. Avec la mini-cave de l'UMT de Pech Rouge, une installation unique, conçue pour réaliser des essais en volumes réduits, nous offrons aux entreprises la possibilité de tester et de valider rapidement leurs solutions. En parallèle, IFV+ s'engage sur le dossier stratégique de la désalcoolisation avec la société PERA-Pellenc, en intégrant les aspects réglementaires afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux actuels et futurs de la filière.

- **En microbiologie**, nos unités de Vertou et Beaune composées de laboratoires dédiés à la microbiologie et de caves expérimentales, s'appuient sur 25 ans d'expertise pour sélectionner et développer des levures et bactéries adaptées aux besoins de la filière et de ses partenaires. Sur les trois dernières années, l'IFV a contribué à sélectionner 4 micro-organismes, en partenariat avec Fermentis, IOC, Laffort et Lallemant Œnology.

Savoir+

Savoir+, l'offre de formation de l'IFV, propose des formations adaptées aux besoins du secteur vitivinicole et accompagne également des partenaires privés.

En 2025, parmi les formations sur mesure, la formation « Limiter les intrants » illustre notre savoir-faire : elle accompagne les responsables de domaines viticoles dans l'anticipation réglementaire, le raisonnement des intrants et la mise en place d'alternatives. Cette formation illustre notre volonté de répondre aux besoins des entreprises sur le long terme.

+700
clients
DéciTrait

*OAD pour optimiser
les traitements à la
vigne*

Vision+

Vision+ propose des outils pour accompagner la viticulture face aux défis de l'agroécologie, du climat et des attentes des consommateurs.

En 2025, la gamme se renforce avec le lancement commercial de TopDegust, une plateforme dédiée à l'analyse sensorielle conçue pour accompagner les professionnels de la filière viticole dans la caractérisation et l'évaluation des vins. Cette solution permet de standardiser et de simplifier l'organisation des dégustations, tout en offrant aux entreprises l'acquisition directe de leurs données pour leurs décisions techniques et marketing.

Lab+

Lab+ regroupe les deux laboratoires de l'IFV : le laboratoire d'identification variétale de Montpellier et le laboratoire du Grau-du-Roi, spécialisé en détection d'agents pathogènes (virus et phytoplasmes) et en assainissement. Ce laboratoire est accrédité COFRAC pour une partie de ces activités (*Accréditation 1-1470 - Essais, portée et site accrédité disponible sur www.cofrac.fr*) ce qui lui permet d'être agréé pour réaliser des analyses officielles (autocontrôles et surveillance du territoire).

+6 000
analyses
phyto-
plasmés

En 2024, une trentaine d'assainissements majeurs a été réalisée pour des domaines et châteaux privés ainsi que pour des sélectionneurs étrangers. Ces opérations garantissent des plants sains, préservent la biodiversité viticole et assurent la pérennité du patrimoine génétique.

+500
stagiaires

9 500
heures de
formation





Le pôle d'expertise sol a pour principaux objectifs l'évaluation, la préservation et l'amélioration de la qualité des sols viticoles. Les sols assurent des fonctions essentielles et interdépendantes, comme la fourniture de nutriments, le stockage du carbone, la régulation de l'eau, etc. Prendre en compte cette multifonctionnalité dans les pratiques de gestion des sols est un des principaux défis actuels.

LE SOL DANS SA MULTIFONCTIONNALITÉ

En pratique, le pôle d'expertise sol s'appuie sur des collaborateurs et des outils répartis dans les différents bassins viticoles. L'acquisition de données – description de profils de sol, mesure de bioindicateurs, évaluation de l'état structural du sol, etc. – s'effectue sur un ensemble de parcelles d'essais à l'échelle nationale. Ainsi, le **réseau MO** est un réseau d'expérimentation long-terme, emblématique du pôle sol, mis en place depuis 2009-2010 au niveau national. Il vise à acquérir des références pour améliorer le conseil de gestion de la matière organique des sols viticoles. Également, la **Cellule Terroirs Viticoles** qui propose un service de cartographie et de caractérisation des terroirs viticoles aux opérateurs de la filière, participe à la transcription des données sol sous une forme opérationnelle. Enfin, grâce à la participation de l'IFV à la **mission inter-instituts « Agropédologie »** coordonnée par l'Acta, le pôle d'expertise mutualise et capitalise ses actions et connaissances en inter-filière.



Préserver la qualité/santé des sols, dont leur biodiversité, est, non seulement une demande sociétale croissante, mais aussi une condition essentielle pour permettre la résilience des agroécosystèmes viticoles et le maintien de la production face aux aléas climatiques et sanitaires. Le pôle d'expertise sol aborde cet enjeu dans sa globalité à travers des études qui se déclinent selon différents axes thématiques.

Au cœur des enjeux environnementaux et de productivité

A commencer par la **compréhension de l'impact des pratiques sur la qualité des sols viticoles**, notamment sur leur qualité biologique. Les travaux du pôle sol ont permis de dresser un premier bilan de l'impact écologique des pratiques viticoles sur la biodiversité des sols, mettant notamment en avant l'impact positif de la couverture végétale du sol, ou du retour au sol des bois de taille. Cependant, l'impact et la durabilité de l'association de certaines pratiques sur la qualité du sol sont encore peu ou pas du tout documentés, justifiant de poursuivre l'acquisition de références. L'arrêt des herbicides est notamment une ambition forte de la filière viticole, ainsi que, dans une moindre mesure, un recours raisonné au travail du sol. La **recherche de pratiques alternatives et leur évaluation technico-économique et environnementale** font partie des missions du pôle sol et sont traitées en lien avec le Défi protection durable et transition agroécologique.

Les **interactions sol-plante** sont également une thématique au cœur des préoccupations de la profession, telle que la question du **lien entre qualité du sol et productivité de la vigne**. La relation sol-plante passe par la **nutrition**. Les travaux du pôle sol visent notamment à développer un outil opérationnel, appelé PerN, afin de raisonner et piloter la fertilisation azotée de la vigne. Également, le **rôle de la biodiversité du sol dans la santé de la vigne** en tant que barrière aux pathogènes, réservoir de populations utiles au biocontrôle ou pour la stimulation des défenses naturelles de la vigne, est un domaine de recherche en plein essor, dans lequel le pôle sol s'engage de plus en plus activement.

Le rôle du sol dans l'adaptation et l'atténuation au changement climatique

Stockage du carbone dans les sols est une solution pour lutter contre l'augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère. Évaluer le potentiel de stockage des sols viticoles en fonction des pratiques culturales est donc essentiel. Le modèle AMG qui simule l'évolution des stocks de carbone organique du sol à l'échelle de la parcelle, a été paramétré et validé pour la viticulture. La collaboration avec le pôle Evaluation environnementale a permis de l'intégrer, dans l'outil GES&Vit, destiné au calcul de l'empreinte carbone des exploitations viticoles. Le sol n'est pas seulement un levier pour l'atténuation du changement climatique, il est aussi un élément clé dans l'adaptation, en particulier grâce à son rôle sur la **régulation de l'eau** : infiltration, stockage et transfert. La cartographie des terroirs viticoles qui permet de relier directement les caractéristiques des sols aux potentialités ou contraintes de la parcelle, a intégré récemment cette fonction essentielle dans son outil E-terroir en Vallée de la Loire. Sous forme de cartes ou de graphiques à la parcelle, l'utilisateur peut désormais visualiser en temps réel la dynamique du remplissage en eau de son sol.

Partenariats structurants : Ces dernières décennies, la connaissance du fonctionnement des sols fait l'objet d'avancées majeures en lien avec le développement de nouvelles technologies de mesures de terrain ou de laboratoire, dont certaines aboutissent à la création de nouveaux indicateurs ou capteurs. L'actualité autour des sols est aussi particulièrement riche, avec l'adoption récente de la directive-cadre européenne sur la surveillance et la résilience des sols. Dans ce contexte, le pôle sol assure une **veille technologique et réglementaire**, en s'appuyant sur sa participation active à différentes instances telles que les RMT Bouclage (recyclage, fertilisation et impacts environnementaux) et Sols et Territoires (connaissance des sols, valorisation des données sol) ou le Comifer (Comité Français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée). Au sein de ces partenariats structurants, le pôle sol œuvre à la conversion de questionnements scientifiques sous forme d'outils opérationnels. Illustration avec la publication récente d'un recueil de fiches pratiques sur les indicateurs de fonctionnement biologique des sols agricoles, fruit des travaux menés dans le cadre du RMT Bouclage.

CHIFFRES CLÉS



173

collaboratrices et collaborateurs
(chiffre en ETP)



18

unités



18,9mo d'€

de budget
en 2024



1

certification Engagé RSE
niveau confirmé



400

partenaires de R&D
nationaux



450

partenaires de R&D
européens



2

qualifications d'Institut
technique agricole et
d'Institut technique
agro-industriel



200 000

visiteurs sur le site
vignevin.com



12 000

abonnés à la Newsletter
mensuelle



24 800

followers LinkedIn



1 100

retombées presse



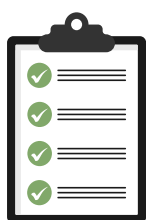
3 000

écoutes de la saison 1
de Savoir, le podcast
VigneVin



1 300

participants aux
webinaires 2025



3

notes techniques :
diffusion des variétés
résistantes, résistances
aux maladies, statut du
cuivre



2

nominations aux Sitevi
Innovation Awards



38

sessions de formation
Savoir +

 **Matériel végétal**
UMT* Géno-vigne
UMT* ACTIA
Oenotypage

 **Viticulture de précision**
UMT* Ecotech

 **Microbiologie**
RMT**
Quadiferm

 **Biocontrôle**
UMT* Seven
BC2 Grappe

 **Virologie**
LPA***
Vitivirobiome
Laboratoire du
Grau-du-Roi

 **Evaluation environnementale**
RMT** ECOVAL
et GIS REVALIM

 **Evaluation sensorielle**
Réseau sensorialis

*UMT : Unité Mixte Technologique

**RMT : Réseau Mixte Technologique

***LPA : Laboratoire Partenarial Associé



Institut Français de la Vigne et du Vin

Route de l'Espiguette
30240 Le Grau-du-Roi



www.vignevin.com



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité
a été délivrée au titre
de la catégorie d'action
suivante :
actions de formation

Membre de :

